Lettre politique hebdomadaire

Comité Nationale d'organisation libérale, 116 rue Sparck, Ottawa.

Le 31 mars, 1922

De l'innattendu tout le la semaine. Ces quelques mots résument pratiquement le travail parlementaire. Le feuilleton comportait plusieurs sujets intéressants, mais il a plu à la Chambre d'en disposer autrement, du consentement du gouvernement.

Une des occupations devait-être la discussion des crédits aux divers ministres, au moins la liste civile. La discussion s'est engagée animée dans les premiers moments. L'Hon. Dr Béland a proposé les siens, quelques temps à peine. Tout de suite les conservateurs ont forcé la discussion questionnant, interrogeant, chaque item sous toutes ses faces. En parlementaire d'expérience, le Ministre du Rétablissement des soldats a fourni une infinité de renseignements précieux avec concision et éloquence. Au cours de cette discussion, les conservateurs ont soulevé la question du boni aux soldats de retour, comme moyen de Rétablissement dans la vie civile, au retour de la grande guerre.

On nt observer que cette discussion était hors d'ordre et libéraux et fermierss s'entendirent parfaitement sur ce point. La première journée avait été lourde pour le ministre qui s'en avait tiré à merveille. Melle McPhail avait pris la parole en Parlement pour la première fois et cet évènement fut souligné avec un rare à propos par l'hon. Dr Béland.

* * *

Le mardi, les conservateurs laissèrent le gouvernement expédier les affaires de routines, mais lorsque l'on présenta une motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, le Col. Arthur se leva et proposa un amendement que la Chambre ne se forme pas en comité des subsides, mais discute une question d'une grande importance publique.

C'était tout simplement un vote de censure contre l'hon M. King et le gouvernement libéral, pour avoir inscrit une résolution en faveur d'un boni aux soldats, en argent comptant. On y disait que l'hon. M. King avait fait une partie de sa campagne sur cette question et qu'il manquait à l'honnenr publique en ne mettant pas cette promese à exécution une fois arrivé au pouvoir. On accusait en plus le Chef libéral d'avoir trompé le public et d'avoir forfait à l'honneur. Le débat s'engagea violent. Plusieurs conservateurs proférèrent les plus grâves accusations contre le Premier Ministre. M. Meighen fut acerbe, déversant une partie du fiel qu'il emmagasine depuis son humiliante defaite du mois de décembre

Les fermiers assistèrent à cette discussion sans trop la prendre au sérieux. M. Crerar dit que si cette question était réellement importante, il s'empresserait de voter pour cette motion, mais il ne voyait pas le bien fondé, ni l'a propos de cette manoeuvre. Plusieurs de ses collègues fermiers firent de même. Lorsque la question fut mise aux voix, les conservateurs enrégistrèrent tout juste 42 votes, soit une majorité de 120 voix.

Cette éclatante victoire fut longuement applaudie et servie à montrer que M. Meighen manquait de la sureté du coup d'oeil propre aux grands effets.

Dès la première escarmouche, les libéraux sortaient victorieux sur toute la ligne.

* * *

La journée de jeudi fut employée à discuter cettaines modifications à la Loi électorale, supprimant certaines égalités établies par le gouvernement Meighen concernant le suffrage féminin Toutes les femmes de nationalité britannique, ou nées sur le continent Nord Américain ont le droit de suffrage, mais les femmes de Nationalité étrangère, particulièrement celles qui viennent de l'Eucentrale s'en trouvent privées par les dispositions actuelles de la Loi, à moins qu'elles viennent en faire la demande devant un juge.

Melle McPail, a demandé que toute les femmes aient le même droit que les hommes. Elle ne voit pas le bien fondé des distinctions établies. Elle veut l'égalité avec les hommes. Libéraux et fermiers ont favorisé la motion Buler, tandis que les conservateurs ont cherché a soutenir le bien fondé de leurs distinctions.

* * *

Comme la chambre se préparait à travailler, jeudi, M. Irvine socialiste de Calgary Est proposa de discontinuer le programm de la journée pour exposer une question d'un grand intérêt public. Il saisit alors le Parlement des conditions des mineurs de la Nouvelle Ecosse. Ces gens sont employés par la British Empire Steel Corporation qui réduit les salaires d'environ 33 p. c.

La situation est grave, parce que les ouvriers ont pratiquement épuisé les ressources, parce que la mortalité augmente chez ces travailleurs, par manque d'aliment ; parce que les enfants ne pouvant pas fréquenter les écoles, faute de vêtement et même de nourriture.

Le gouvernement Meighen a fait tenir une enquête, au commencement de l'hiver, mais on prétend que les commissaires enquêteurs ne se sont jamais rendus plus loin que la ville d'Halifax, qu'ils ont rendu une décision sans tenir compte des conditions locales, une décision injuste, dans l'esprit des mineurs.

Ils ont fait des instances auprés du gouverment Provincial, mais il a été impossible de se rendre aux demandes des chefs. Ils sont venus auprès de l'hon. M. King et de son gouvernement, mais ils n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient.

* * *

En conséquence, ces mineurs ont décidé de "flâner sur l'ouvrage" de ne pas donner la pleine mesure de rendement, de sorte que la Compagnie opère à perte. Les mineurs sont divisés. Beaucoup d'entre eux sont satisfaits de donner une bonne journée de travail, tandis que d'autre protestent.

Plusieurs membres du parti conservateur ont appuyé les réclamations des ouvriers. Les libéraux et les fermiers ont condamné cette méthode bolchéviste de faire la grève. Ils ont soutenu les droits du patron à recevoir une bonne journée de travail pour le salaire convenu.

L'Hon. M. Murdock a été très précis sur ce point. Il dit que le gouvernement était prêt à venir en aide aux mineurs, mais il ne pouvait pas approuver les méteodes employées pour faire valoir leurs revandications.

L'Hon. M. King a fait un intéressant discours, montrant jusqu'à quel point le gouvernement était sympathique aux ouvriers. Il a même déclaré que son gouvernement était prêt à accorder une nouvelle commission afin de régler cette sérieuse question.

Cultivateurs lisez

"Le Madawaska"

Mortgage Sale

TO JOSEPH VIEL of the Parrish of Clair, in the County of Madawaska, in the Province of New-Brunswick, Hotel Keeper, and Alice, his wife, and all others whom it may concern :

NOTICE IS HERBY GIVEN that under and by virtus of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 14th day of May, A. D, 1921 and made between Joseph Viel of Parish of Clair, in the County and Province aforesaid, Hotel Keeper, and Alice, his wife, of the first part and Ludger Paradis of the same place, Hotel Keeper, of the second part, and registered in the office of of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book E-3, number 21904 of Records on page 747-748-749-750, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on thursday the 20th day of April next, at the hour of two o'clock in the afternoon, the lands and premises mentionned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to wit:

'All that certain lot, peice or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Clair aforesaid, and bounded as follows, to-wit :

In front, by the Highway Road leading from Edmundston to Saint Francis ; on the upper side, by the Station Road so-called leading from the Highway Road to the Caron Brook Station on the Transcontinental Railway ; at the rear, by land owned and occupied by one Denis Dechesne ; and on the lower side, by a small brook ; containing one and one fourth acres more or less ;

Together with the buildings and improvements there on and the privileges and appurtenances there to belonging or in any manner appertaining.

Dated the sixth day of February, A. D., 1922.

Ludger Paradis
Mortgagee.

Max D. Cormier
Solicitor for Mortgages.

Mortgage Sale

To Charles Nadeau of Baker Lake in the county of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Marie Blanche, his wife, and to all others whom it may concern :-

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 19th day of April 1919 and made between Charles Nadeau of the first part and Eli Nadeau of the second part and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the county of Madawaska in Book U-2 number 19249 pages 3-6 of records, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of mortgage, default having been made in the payement of the same, be sold at public auction in front of the Court House at the town of Edmundston in the county and province aforesaid on the twentieth day of April next at the hour of two in the afternoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows ; To wit :-

"All that certain lot, piece and parcel of land and premises situate, lying and being in the parish of Baker Lake in the county and province aforesaid and bounded as follows : Beginning at a stake standing at the most southern angle of lot number ten in tier five Nadeaus Settlement, thence running by the magnet of the year 1914 North fifty six degrees Eart sixty one chains and twenty five links to another stake, thence Southn thirty four degrees Eart twenty two chains thence South fifty six degrees west sixty one chains and twenty five links to another stake and thence North thirty four degrees and forty five minutes west twenty two chains to the place of beginning and said tract containing one hundred and thirty acres more or less" and distinguished as lot number Eight Tier Five Nadeau Settlement.

Together with all and singular, buildings, Improvements, and appurtenances to the same belonging or in any manner appertaining.

Dated this tenth day of March 1922

his
Eli x Nadeau
mark

Witness : Alex Nadeau

Mortgagee.

A. J. Cyr
Solicitor for Mortgagee

CARTES D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORMIER
— Chirurgien-Dentiste —
à l'ancien bureau du Dr. Z Vézina
chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal
EDMUNDSTON, :-: N. B

FRED L. HÉBERT, D.D.S.
Chirurgien Dentiste
Gradué de l'Université de Montréal
Bureau voisin de l'édifice J. David
EDMUNDSTON, :-: N. B.

Casier ostal "S" Tél. 28-4
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, -:- N. B

Casier Postal Tél. 46
A M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, -:- N. B

ALFRED ROY, B. A. Sc.
Ingénieur Civil
72 Notre-Dame Est Edmundston, Montréal. N. B

ALBERT J. DIONNE
B. A.
Avocat, Notaire Public
Bureau : Chez M. Wilbrod Saindon autrefois Hôtel Commercial de M. Jos Têtu
EDMUNDSTON, : : N. B.

Casier Postal 43
ARTHUR J. CYR, L. L. B.
Avocat Notaire Public
Bloc *Le Madawaska*
EDMUNDSTON, N. B

Mortgage Sale

TO FRANCIS H. MICHAUD, in the Parish of Saint Anne, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Severine Michaud, his wife, and all others whom it may concern :

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Safe contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 18th day of July, A. D., 1916 and made between Francis H. Michaud of the Parish of Saint Anne, in the County and Province aforesaid, Farmer, and Severine Michaud, his wife, of the first part, and Joseph Ouellette of the same place, Farmer, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book 12, number 16891 of Records on Pages 214-215-216-217-218-219s there will for the purpose of sastisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Court House at the town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on Thursday the 13th day of April next, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to wit :

'All that lot of land situate in the Parish of Ste Anne, in the County of Madawsaka, in the Province of New Brunswick, bounded as follows :

Beginning at a post standing on the southern side of a reserved road leading to and through Siegas Settlement at the North East Angle of lot No. 257 granted by the Crown to Firmin Cyr, in the first tier north west of Grand River ; thence running by the magnet of the year 1871 south 49 degrees East 67 chains to the most northern Bank or shore of Grand River; thence running southernly following the various courses of the aforesaid river, down stream 15 chains to a post ; thence north 49 degrees west 67 chains to another post standing on the southern side of the aforesaid reserved road and thence along same north 47 degrees east 15 to place of beginning. Containing One hundred acres, more or less, and distinguished as lot No. 255 in the first tier north west of Grand River. granted to Aimable Ouellette.

ALSO ALL that lot of land situate in the Parish, County and Province aforesaid, bounded as follows :

Being a piece of land of ten rods in width and fronting on the road leading to and through Siegas Settlement, and extending back on the same width the northern Bank or shore of Grand River, and bounded on the most eastern side by the original western line of lot. No. 255 owned and occupied by Solyme Bourgoin and on the most western side by land owned and occupied by Cyr Thibodeau containing Seventeen acres, more or less.

Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any nienner appertaining.

Dated the thirtieth day of January, A.D. 1922.

Witness: Eva Soucy — Aimable x Ouellet his mark
Max D. Cormier
Sollicitor for Aimable Ouellette. — Executor of the Estate of Joseph Ouellette deceased

La fertilité de nos sols

3ème lettre

Chaux Agricole

Les chaux agricoles fournies par le commerce sont :

1. La chaux vive ou chaux en pierre (Quick lime, burutlime, unslaked lime.)
2. La chaux éteinte (slaked lime, hydrated lime.)
3. La pierre à chaux moulue (ground limestone.)
4. Le plâtre ou gypse (gypsum)

La chaux vive et la chaux éteinte sont spécialement utiles sur les argiles lourdes parce qu'elles excercent un effet bienfaisant sur leur ameublissements.

Le plâtre n'exercé vraiement d'effets sensibles que sur les plantes à longues racines et très exigeantes en potasse telles que les trèfles, les pois etc. Il ne faut pas l'employer dans les terrains aigres, manquant de chaux, car loin de combattre cet aigreur du sol, il peut même l'augmenter.

De toutes les formes calcaires, c'est la pierre à chaux moulue qui est la plus utile pour l'application aux sols de tous genres. Une quantité excessive ne peut faire aucun mal, tandis qu'il y aurait danger à employer trop de chaux vive.

La plupart des applications de pierre à chaux faites aux fermes experimentales de l'Est du Canada, en ces dix dernières années, ont éte suivies d'une amélioration de production, et de toutes les récoltes, c'est le trèfle rouge qui en a le plus profité. On sait que l'établissement du trèfle est à la base de la culture avantageuse. Les deux cas que voici démontrent les avantages que l'on peut tirer de l'application de la pierre à chaux moulue à des sols qui manquent de chaux :

En 1914 à Kentville, Nouvelle-Ecosse :

A L'Acre		Rendements obtenus Grain 1914	Foin 1915
1. Engrais	(215 lbs. poissons (233 superphosphate (100 lbs. muriate de potasse	57 3 bois	2 tonnes 467½ lbs
11 Engrais	(même quantité, (que plus haut.	62.2 bois	3 tonnes 760 lbs

Pierre à chaux, 2000 lbs.

Soit une augmentation dû au chaulage de 8 9 boisseaux de grain, et de 1 tonne 292½ lbs de soin. Et à l'automne de 1915, le regain de trèfle, sur la parcelle chaulée, se distinguait par sa pousse vigoureuse.

A Cap Rouge, P. Q. sur une terre franche, des champs d'orge, d'avoine, de blé et de pois ont reçu en 1915 une application de 2 tonnes de pierre à chaux moulue à l'acre. Les résultats suivants ont été obtenues :

Espèce	Moyenne à Acre de	Sol Chaulé	Non Chaulé
Orge	3 varietés	3900 lbs grain	945 lbs grain
Avoine	5 "	10140 " "	8940 " "
Blé	4 "	4200 " "	3315 " "
Pois	4 "	7080 " "	3495 " "

Nous pourrions citer bien d'autres expériences mais celles-ci suffisent pour constater que l'emploi de la pierre à chaux moulue est un des moyens les plus économiques pour augmenter la production de nos fermes.

SUITE A LA 3eme PAGE

S. LAPORTE
PHOTOGRAPHE
Seul agent pour le Madawaska de la
CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses
oudre à développer. ellicules ou Films

Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

AGRANDISSEMET

Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

SALON DE MUSIQUE

J'ai aussi un département de musique où vous pouyez vous procurez tous les instruments musicals

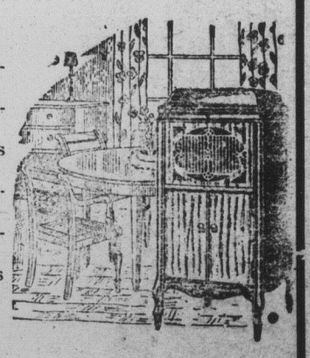

En plus les Pianos et Gramophones Gerhard Heintzman ainsi que les fameuses machines *Victor*, avec assortiment complet de records nouveaux tous les mois.

Musique en feuilles, chants populaires anglais et français.

Abonnement au journal de musique *l'Etude* et *La Revue Canadienne.*

Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention.

S. LAPORTE, Photogrphe,
EDMUNDSTON, N. B.